



## Compte-rendu du Conseil d'Administration du lundi 19 novembre 2007

**Présents :** Hubert Roux, Jean Chapon, Jean-Pierre Maillant, Noël Richet, Henry Thonier, François Vahl, Pierre Xercavins.

**Excusés :** Bernard Cliche, Aimé Koessler, Rémy Pochat, et Paul Razel

**Absent :** Elisabeth Vitou et le représentant de l'AAENPC

**Participent à la séance :** André Colson, Michel Sanfaute et Xavier Lasserre.

**Hubert Roux** ouvre la réunion à 16h45, remercie les membres présents de leur participation et indique qu'il a reçu les excuses de Bernard Cliche, Rémy Pochat, Paul Razel et Aimé Koessler.

Hubert Roux indique que des dossiers de la réunion, qui doublent les envois effectués précédemment par courrier électronique, sont disponibles.

Il est ensuite passé à l'ordre du jour.

**1 - Le procès-verbal** de la réunion du 30 mai 2007 est approuvé sans observation.

### **2 – Démission de Noël Richet du CA et cooptation d'André MONTES**

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, Noël RICHET est délégué général de l'association. Par déontologie, pour ne pas être juge et partie, il préfère ne plus faire partie du CA. Hubert Roux propose de le remplacer par André Montès, IGEN des STI, qui a donné son accord. Les membres du CA présents acceptent cette proposition à l'unanimité. Cette élection devra être ratifiée à la prochaine AG.

### **3 – Désignation des membres du Bureau**

MM. Michel Sanfaute et François Vahl indiquent que la FNTP sera représentée par son Président, Patrick Bernasconi, qui pourra déléguer ses pouvoirs en cas d'empêchement.

Afin d'assurer la représentation au bureau des 3 composantes d'ASCO-TP, Hubert Roux propose de nommer 2 Vice-présidents représentant la FNTP d'une part et l'Inspection générale de l'éducation nationale via André Montès d'autre part.

François Vahl accepte les fonctions de trésorier et Henry Thonier, dont les compétences s'étendent à l'ensemble du secteur de la construction et au bâtiment, celles de secrétaire.

Le bureau ainsi composé est élu à l'unanimité :

Hubert Roux, Président  
Patrick Bernasconi (FNTP), Vice président  
André Montès (MEN), Vice président  
François Vahl, Trésorier  
Henry Thonier, Secrétaire

Hubert Roux se félicite du concours apporté par Bernard Cliche, en particulier pour les relations avec l'Armée de Terre et pense qu'il pourra en être toujours ainsi dans l'avenir, ce qui fait l'objet d'un avis favorable unanime.



#### 4 – Rapport moral et perspectives 2007-2008

Hubert Roux présente son rapport moral qui précise qu'ASCO-TP poursuit, comme prévu, ses activités tout en les diversifiant.

- Les procédures de recrutement du second chargé de mission ont été lancées.
- La lettre n°18 est en cour de réalisation. Son contenu est décrit brièvement par Noël Richet (Mise à jour de la rubrique Matériels, activités sur l'espace dédié aux collègues, réflexion sur l'espace dédié à la reconversion armée, participation active à différentes manifestation). En ce qui concerne la partie « armée », Michel Sanfaute fait remarquer que le rôle d'ASCO-TP ne doit pas être celui d'aider et/ou participer au recrutement. Ces propos sont repris par François Vahl et d'autres participants. Noël Richet souligne que le seul objectif de l'équipe est de valoriser le secteur des TP en le faisant mieux connaître à un public particulier.
- La participation au congrès mondial de la route a été l'occasion de distribuer un carton rédigé en Anglais sur le site Planète-TP. Il est noté que la fréquentation de la partie anglaise reste très faible.
- Périodiquement, le CA souhaite disposer des statistiques de fréquentation des différents espaces du site Planète-TP. Par ailleurs et en cas de variation importante, il devra en être informé.
- En ce qui concerne la photothèque, un rapprochement avec la revue travaux est envisagé pour une mise en commun. L'importance des droits à l'image est soulevée et il conviendra de prendre les dispositions nécessaires. Henri Thonier fait remarquer que la mention « Droits réservés » est à retenir.

Un travail devra être engagé pour la mise à jour des rubriques Topographie et Route.

Le site Internet doit obligatoirement montrer l'intérêt du secteur des Travaux Publics pour le développement durable. Hubert Roux précise qu'une rubrique nouvelle est en construction : « Présentation et défis ». Elle concernera 3 défis : l'innovation, la formation et le développement durable.

Suite à un message électronique de Bernard Cliche, empêché, la présentation du site est discutée. Après 5 années, il convient d'en renouveler la présentation pour tenir compte des évolutions sur Internet. Il ne faut pas remettre en cause le site mais assurer une mise à jour. Xavier Lassère et Noël Richet font part des travaux engagés par l'équipe des permanents sur un prototype où plus du ¼ du site a été repris. L'adresse est la suivante :

<http://www0.planete-tp.equipement.gouv.fr/>

(Nom utilisateur ; test / Mot de passe : test)

Ils invitent le CA à aller sur ce projet pour qu'il donne son avis. Il est mentionné l'hébergement à titre gracieux par le CETE du Sud-Ouest.

Il convient de ne plus utiliser le terme « musée » pour le site Planète-TP. Ce site devra représenter l'image du secteur de la construction d'hier, d'aujourd'hui et demain.



## 5 – Conventions

Fin décembre, les 2 conventions « MTETM & ASCO-TP » et « FNTP & ASCO-TP » portant sur la période 2005-2007 arrivent à expiration. Il convient de relancer la procédure pour de nouvelles conventions. ASCO-TP devra présenter des projets.

Suite au dernier rapport n°2007-005199-01 d'évaluation de la convention « Équipement / ASCO-TP » rédigé par Bernard Perret, il ne devrait pas y avoir de problème pour son renouvellement.

Avec la FNTP, il en sera de même. Cependant, Michel Sanfaute fait part du souhait de la FNTP de réduire sa contribution d'un tiers. Le Président prend acte de ce souhait tout en constatant les incertitudes du budget 2008, en particulier pour ce qui concerne les locaux, qui, suivant les indications du Directeur de l'ENPC, doivent être libérés au 1<sup>er</sup> septembre 2008 et dont la location sera fortement augmentée le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18h00.

Le Président

**Signé**

Hubert Roux

Le Secrétaire

**Signé**

Henry Thonier